



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM COSSE LE VIVIEN 19 RUE DE NANTES 53230 COSSE LE VIVIEN

déclare et atteste avoir reçu la somme de 500 €.

Mme Cartier Christel, gérant de la société EURL 2CERICK, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 70 RUE DE NANTES 53230 COSSE LE VIVIEN, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Cartier ; 70rue de Nantes 53230 Cossé le Vivien
Nombre de parts	500
Montant versé	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 18 juin 2024

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

Guéret Damien

Chargé de clientèle professionnelle

JST06

lu et APPROUVÉ

Caisse de Crédit Mutuel
DE COSSE LE VIVIEN
19, Rue de Nantes - 53230 COSSE LE VIVIEN
☎ 0 820 39 23 28 (Service 0,12 € TTC/mn+ Prix Appel)
Fax 02 43 64 17 59 - Laval 786 238 246